

Numéros utiles

Code barrière : jusqu'à 22h
Camping : 02 96 26 01 90
Directeur : 06 63 40 59 22
Base de Loisirs : 02 96 67 12 22
Pompiers : 18 ou 112
Urgence : 15
Médecin : 02 96 26 38 22
Ambulance : 02 96 28 50 85
Pharmacie : 02 96 28 51 31
ou 02 96 28 59 49
Centre anti-poison : 02 99 52 22 22
Dentiste : 02 96 28 54 56
Garage automobile : 02 96 28 53 95
ou 02 96 28 50 18
Gendarmerie : 17 ou 02 96 28 51 18
Office de tourisme : 02 96 28 51 41
Pays touristique : 02 96 24 85 83

Les services du camping

Le pain : Réservez la veille ou à la semaine et payez à l'accueil.
Les barbecues collectifs au charbon : Réservez et grille à L'accueil
Les animations Cap Armor
La machine à laver et sèche-linge : Jeton vendu à l'accueil
Cartes postales et Glaces
Bloc sanitaire en bas
Aire de jeux enfants - 6 ans
Terrain de pétanque
Terrain de Volley
Table de Ping Pong
Accès direct au bois
Accès à la plage à 20 m
Accès à la plage de Landroannec en 15 min par le bois
Accès à la base de loisirs à 25 m
Accès à la base Vtt à 10 m
Eco à 3 km 9-12h 14h30-19h

Bienvenue Camping **

Le Point De Vue

PLAN DU CAMPING COMMUNAUTAIRE DE GUERLEDAN



Communauté
de Communes
de
Guerledan

Le respect du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est valable pour tout le monde, il est affiché à l'accueil. Il est souhaitable que les jeunes retournent à leur campement passé 22 heures afin de ne pas perturber la tranquillité des voisins.

Dans le cas d'animations à leur campement, les encadrants devront canaliser les jeunes afin qu'il n'y ait pas de débordement.

Nous tenons à vous préciser qu'aucun acte de dégradation ne sera toléré. Si tel est le cas, des sanctions et réparations immédiates seront mises en place.

Vous devez faire attention à vos affaires en cas de vol nous ne sommes pas responsable de vos affaires. Une caisse objet trouvé se trouve à l'accueil.

Les règles dans les blocs sanitaires du bas :

Les sanitaires du haut sont interdits aux groupes.

Les accès aux bâtiments sanitaires devront être encadrés par les animateurs. Nous vous recommandons de procéder par passage en petit groupe pour les douches.

Nous vous demandons de veiller à toujours laisser les équipements propres (passage de raclette) et de faire au plus rapide afin de pouvoir faire passer tout le monde.

Les bâtiments sanitaires ne devront pas servir de zone de jeux pour les jeunes. Aucun jeu d'eau ne devra avoir lieu dans les sanitaires et ne devront pas servir de lieu de rencontre pour les jeunes, l'aire de jeux est prévue à cet effet.

Pour la Sécurité du Groupe :

Les jeunes ne doivent en aucun cas se déplacer seuls dans la structure. Ils doivent au minimum être en groupe de trois et de préférence accompagnés par un animateur. En cas de problème, veuillez impérativement prévenir la direction et d'appeler le 17 ou le 18.

L'utilisation du barbecue collectif est à disposition. Elle doit être sous la surveillance d'un animateur. Un cahier de réservation et la grille sont à récupérer à l'accueil. Nous vous demandons de rendre la grille propre.

Une trousse de sécurité est disponible à l'accueil. Les consignes incendies sont affichées à l'entrée de chaque bâtiment. Le point de rassemblement en cas de problème se fait en face de l'accueil.